



**LE LUNDI 10 AVRIL 2017  
À 19 h 00**

À la salle du personnel de l'école Provencher

## Procès-verbal

**Présences : COCHEZ SEULEMENT LES PERSONNES QUI SONT PRÉSENTES**

- |   |   |  |
|---|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Sophie Labbé    | <input checked="" type="checkbox"/> Nadia Marquis | <input checked="" type="checkbox"/> Shara-Ève Bélanger |
| <input checked="" type="checkbox"/> Manon Langlois  | <input checked="" type="checkbox"/> Édith Chabot  | <input type="checkbox"/> Audrey Martineau              |
| <input checked="" type="checkbox"/> Lise Tremblay   | <input checked="" type="checkbox"/> Suzy Poirier  | <input checked="" type="checkbox"/> Manon Blanchette   |
| <input checked="" type="checkbox"/> Karine Fontaine | <input type="checkbox"/> Marielle Leblanc         | <input checked="" type="checkbox"/> Doris Bernier      |
| <input checked="" type="checkbox"/> Linda Bégin     | <input checked="" type="checkbox"/> Benoît Boutin | <input checked="" type="checkbox"/> Nancy Marceau      |
| <input type="checkbox"/> Nancy Lehouillier          | <input checked="" type="checkbox"/> Isabelle Roux |  |

**4.01 Ouverture de la séance et vérification du quorum;**

La présidente déclare la séance ouverte suite à la vérification des présences à 19 h 05.  
Nous avons quorum.

**4.02 Lecture et adoption de l'ordre du jour;**

***C.E. 16-17 : 10-04 : 23***

La présidente fait la lecture de l'ordre du jour et quelques points y sont ajoutés. Il est proposé par M<sup>me</sup> Suzy Poirier et appuyé par M. Benoît Boutin d'approuver l'ordre du jour.

**4.03 Dispense de lecture et adoption du compte-rendu de la séance du 30 janvier 2017;**

***C.E. 16-17 : 10-04 : 24***

Il est proposé par M<sup>me</sup> Karine Fontaine et appuyé par M<sup>me</sup> Nadia Marquis d'adopter le compte rendu de la séance du 30 janvier 2017.

**4.04 Suivi au compte-rendu de la rencontre du 30 janvier 2017;**

**Point 3.11 :** M<sup>me</sup> Nancy Bouchard, photographe, a été retenue pour les photos scolaires des 10 et 11 octobre 2017. Le prix sera sensiblement le même pour cette équipe de photographes qui prendront plusieurs poses sur deux jours.

**4.05 Questions du public;**

Nil

#### **4.06 Organisation scolaire 2017-2018 ;**

À ce jour, l'organisation scolaire se détaille comme suit :

21 élèves de passe-partout;

3 groupes de maternelle (52 élèves);

14 groupes réguliers (308 élèves);

Il y aura une mise à jour en juin.

#### **4.07 Résolution de la mesure 30170;**

### **Projet de résolution**

#### **RÉSOLUTION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE SUR L'ALLOCATION DES SOMMES POUR LA MESURE 30170 POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2016-2017**

Le conseil d'établissement de l'école Provencher confirme que les ressources financières accordées par la Commission scolaire de la Côte-du-Sud dans le cadre de la mesure pour des initiatives des établissements d'éducation préscolaire et d'enseignement primaire et secondaire (30170) au montant de **9 929,00 \$** ont été allouées aux établissements conformément aux fins prévues dans les Règles budgétaires amendées de fonctionnement des commissions scolaires pour l'année scolaire 2016-2017 pour des moyens d'intervention et du personnel requis pour :

- offrir un accompagnement soutenu aux élèves à risque de décrochage lors de leur première année au secondaire;
- favoriser l'éveil à la lecture;
- offrir aux élèves un environnement d'apprentissage stimulant par le financement d'initiatives concrètes et novatrices liées à l'utilisation des technologies et ressources numériques pour l'enseignement et pour l'apprentissage;
- soutenir le déploiement de l'éducation interculturelle;
- encourager le développement d'actions de collaboration entre les établissements d'enseignement secondaire et les centres de formation professionnelle;
- soutenir toutes initiatives visant à favoriser l'activité physique et les saines habitudes de vie dans les écoles;
- accroître la formation du personnel et l'optimisation du fonctionnement des écoles.

#### ***C.E. 16-17 : 10-04 : 25***

Il est proposé par M<sup>me</sup> Suzie Poirier, appuyé par M<sup>me</sup> Shara-Ève Bélanger et résolu à l'unanimité d'adopter l'utilisation de la mesure 30170 telle que présentée par M<sup>me</sup> Sophie Labbé, directrice, pour l'année scolaire 2016-2017.

#### **4.08 Suivi de la semaine de la nutrition;**

L'équipe de bénévoles ainsi que l'équipe-école ont apprécié la formule. Un parent a souligné que des barres tendres ont été remises et que cela est contraire aux règles de l'école. La semaine de la nutrition est un événement spécial et contrôlé pour les élèves allergiques.

#### **4.09 Règles de fonctionnement du service de garde 2017-2018;**

Une modification est demandée pour l'heure d'ouverture, soit 6 h 30 au lieu de 6 h 45.

La tarification passera de :

- Régulier : de 8,10 \$ à 8,15 \$
- Sporadique : matin : de 3 \$ à 3,50 \$    midi : de 4,50 \$ à 5 \$    soir : de 5 \$ à 5,50 \$
- Sporadique dîneur : 1 enfant : de 3,05 \$ à 3,50 \$ et de 2,71 \$ à 3,15 \$ pour 2 enfants et +.
- Lorsqu'un parent dépassera 18 h, des frais de 15 \$ au lieu de 10 \$ par retard de 15 minutes seront chargés.

#### ***C.E. 16-17 : 10-04 : 26***

Il est proposé par M. Benoit Boutin, appuyé par M<sup>me</sup> Manon Blanchette d'adopter les modifications.

#### **4.10 Solde du fonds 2 et investissement pour la sortie de fin d'année;**

M<sup>me</sup> Sophie présente le bilan des activités du fonds 2. Elle demande si un montant issu des campagnes de financement pourra être utilisé pour la sortie de fin d'année. Les membres conviennent de ne pas utiliser d'argent de ce fonds.

#### **4.11 Intervention de la représentante au comité de parents;**

Petites écoles en fermeture. Éviter le dédoublement pour les projets de sport dans les écoles secondaires.

#### **4.12 Mot de la commissaire si présente;**

Au cours des prochains mois, le conseil des commissaires se penchera sur qu'est-ce qu'une petite école et révisera les règles s'y rattachant. Le projet de revitalisation de l'école publique et la mise sur pied de projets spéciaux rendront probablement certaines écoles plus attractives.

#### **4.13 Varia :**

##### **4.13.1 Campagne de financement;**

Fin de la campagne de financement « Chocolat Lamontagne » le 29 mars 2017. Les ventes totales s'élèvent à 8 988 \$. Ce qui donne un profit d'environ 4 000 \$ contrairement à près de 6 500 \$ obtenu en automne.

##### **4.13.2 Représentation du C.É pour 2017-2018;**

Les membres conviennent que le C.É. de 2017-2018 sera composé de 4 parents, 4 enseignants et d'un membre du service de garde.

#### ***C.E. 16-17 : 10-04 : 27***

Il est proposé par M<sup>me</sup> Suzie Poirier et appuyé par M<sup>me</sup> Isabelle Roux d'adopter la représentation au conseil d'établissement pour 2017-2018.

#### **4.13.3 Ventilation budgétaire;**

M<sup>me</sup> Sophie présente la ventilation budgétaire avec l'allocation de base et celle pour l'entretien et les réparations. Cette ventilation devra être approuvée lorsque la mesure pour le MAO sera disponible.

#### **4.13.4 Opportunité du service de garde pendant la semaine de relâche;**

À Saint-Damien, c'est la municipalité qui a la prise en charge des enfants durant la relâche. Cela serait intéressant à Saint-Anselme pour nos élèves.

#### **4.13.5 Séance photo;**

Des élèves (enfants des parents du C.É.) ont été sélectionnés pour participer à une séance de photos qui serviront à agrémenter les sites Internet des écoles de la commission scolaire. Cette séance aura lieu le 20 avril à 8 h 30.

#### **4.13.6 Dernière réunion du C.É.;**

La prochaine réunion du 5 juin se tiendra à 18 h et prendra la forme buffet suivi d'une réunion.

#### **4.14 Levée de l'assemblée.**

##### ***C.E. 16-17 : 30-01 : 28***

Il est proposé par M. Benoît Boutin et appuyé par M<sup>me</sup> Doris Bernier que la séance soit levée à 20 h 30.

M<sup>me</sup> Lise Tremblay, secrétaire

---

Manon Langlois, présidente

---

Sophie Labbé, directrice